

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

MINISTRE DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace Work Fatherland

MINISTRY OF TRADE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION

N° 00011/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 FEV 2024
Portant déclaration des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert en
Procédure d'Urgence relatif à l'achat du matériel de transport (moto et
tricycle).

LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
- Vu la loi N° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
- Vu le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté N°005/MINI-FI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;
- Vu l'Arrêté N°00000210/MINI-FI du 11 juin 2020, portant création d'une Paierie Générale et des Paeries Spécialisées auprès de certains Départements ministériels ;
- Vu la Décision N°00000432/CAIB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;
- Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;
- Vu la Circulaire N° 00000026/C/MINI-FI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- Vu la NOTE DE SERVICE N°003/NS/MINCOMMERCE/SG/DCE du 23 Mars 2023 portant désignation des membres de l'équipe chargée de la mise en œuvre du programme spécial dédié à la construction des infrastructures servant aux opérations de traitement post-récolte du Cacao fin ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°00001/AONO-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/CIPM/2023 du 13 novembre 2023 relatif à l'achat du matériel de transport (moto et tricycle) est déclaré infructueux, ce marché n'ayant enregistré aucun soumissionnaire.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Chrono/ Archives

Yaoundé, le 02 FEV 2024

LE MINISTRE DU COMMERCE



*Magloire
Barga Atangana*